



L'Autorité des services et marchés financiers (FSMA) met le public en garde contre les activités de Global InterGold.

Global InterGold **n'est pas autorisée** à offrir des services d'investissement ni des instruments financiers en Belgique ou à partir du territoire belge.

Global InterGold propose par ailleurs des investissements en or physique. La FSMA a par le passé déjà publié une [mise en garde](#) concernant les risques liés aux offres de placement en produits d'investissement alternatifs.

Le système élaboré par Global InterGold présente par ailleurs toutes les caractéristiques d'une fraude pyramidale ou, à tout le moins, d'un montage Ponzi. La FSMA renvoie à ce sujet à la [mise en garde](#) générale relative à ce type de fraude qu'elle a publiée le 23 septembre 2016.

La FSMA **déconseille dès lors vivement de donner suite aux offres de produits financiers** émanant de Global InterGold et **d'effectuer tout versement** sur un compte indiqué par cette société.

Les autorités de contrôle suisse ([FINMA](#)) et maltaise ([MFSA](#)) ont elles aussi publié des mises en garde à l'encontre de Global InterGold.

Voulez-vous, de manière plus générale, vérifier si les opérations qui vous sont proposées sont conformes à la réglementation financière ? Utilisez la [fonction de recherche](#) sur le site de la FSMA. Vous pouvez également contacter directement la FSMA via le [formulaire de contact pour les consommateurs](#).

Source URL: <https://www.fsma.be/fr/warnings/global-intergold>